Le général CLARK: Pas nécessairement à la même date. Vous pourrez encore utiliser la subdivision Prescott passant sur le pont Prince-de-Galles vers Hull.

M. Macdonald (Rosedale): Ainsi il n'y a actuellement aucune date fixée pour l'enlèvement de la voie à l'ouest du chemin Island Park?

Le général CLARK: Il n'y a aucune date précise. On doit y voir bientôt. En consultant mes notes, j'y vois que la date proposée devrait être en 1966.

M. Macdonald (Rosedale): La Compagnie du Pacifique se propose alors de céder le droit de passage d'une autre voie, probablement à la Commission de la Capitale nationale.

Le général Clark: Le droit de passage devient la propriété de la Commission plus les 60 acres des centres de triage de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique situés dans la plaine LeBreton qui seront aussi cédés à la Commission.

M. MACDONALD (Rosedale): Vous avez parlé du transfert d'une partie du droit de passage sur la rue Scott. Se propose-t-on d'utiliser en partie le droit de passage à l'ouest de l'avenue Churchill pour le prolongement de la rue Scott?

Le général CLARK: La partie du droit de passage qui pourra être utilisée, devra être discutée par la Commission et la ville. Cela ne relève pas de la Commission parce que cela ne fait pas partie de la route ou de l'avenue qu'elle fait construire.

M. MACDONALD (Rosedale): Vous ne savez rien de ces projets?

Le général CLARK: Si vous regardez le plan routier officiel de la ville, vous verrez que l'on se propose d'utiliser les voies ferrées qui seront abandonnées pour l'élargissement de la rue Scott qui se prolonge au delà du pâturage Tunney. Nous n'avons discuté de rien à ce sujet avec la ville; c'est une question de politique municipale.

M. Macdonald (Rosedale): Si je comprends bien, la voie de Prescott sera encore utilisée et servira de voie d'accès aux industries telles que celle de Fleck.

Le général CLARK: Je ne me souviens pas du nom de cette compagnie.

M. TARDIF: Je crois qu'il veut parler de la fonderie Beach.

M. Macdonald (Rosedale): Je crois qu'on l'appelle Fleck. Savez-vous quelque chose au sujet des industries situées sur les rues Wellington et Somerset qui longent cette voie?

Le général CLARK: Je pourrais le demander à mes gens qui travaillent avec les représentants de la ville. Je pourrais demander à mon directeur de la planification s'il a entendu parler d'un projet prévoyant quelques changements dans ce secteur. Monsieur Macdonald savez-vous si la ville projette quelques changements dans ce secteur?

M. D. L. MACDONALD (de la Commission de la Capitale nationale): En réponse à cette question, je dois dire que le plan routier officiel de la ville d'Ottawa prévoit l'utilisation du droit de passage de la Compagnie de chemin de fer du Pacifique qui est parallèle à la rue Scott pour une voie majeure de communications. Actuellement, les ministères de la Voirie de Québec et d'Ontario et la ville d'Ottawa étudient tout le réseau routier. Il semble que la voie du Pacifique sera nécessaire pour l'élargissement de la rue Scott qui deviendra une artère importante. Quant à l'autre question concernant la fonderie Beach ou Fleck, la première recommandation suggérait l'abandon de la voie desservant cette usine; mais je dois ajouter que rien n'a encore été décidé.

M. MACDONALD (Rosedale): Vous parlez de l'élargissement de la rue Scott; a-t-on parlé d'utiliser l'emplacement de la voie ferrée abandonnée pour prolonger la rue Scott à partir de Churchill vers l'Ouest?